

REPÈRES

Pour aller encore plus loin

Ouvrages*

- Corinne Balleix, *La Politique migratoire de l' Union européenne*, La Documentation française, 2013
- Wolfgang Bauer, *Franchir la mer, récit d' une traversée de la Méditerranée avec des réfugiés syriens*, traduit de l' allemand par Leïla Pellissier, Lux éditeur, 2016
- Jean-Michel Belorgey, *Le Droit d' asile*, LGDJ, 2013
- Nicolas Fischer et Camille Hamidi, *Sociologie des politiques migratoires*, à paraître en septembre 2016, La Découverte
- François Héran, *Parlons immigration en 30 questions*, 2^{ème} éd., La Documentation française, collection Doc' en poche, n°3, 2016,
- Anicet Le Pors, *Le Droit d' asile*, PUF, coll. Que sais-je ?, 2011
- François Sureau, *Le Chemin des morts*, Gallimard, 2013
- *Migrations sans frontières. Essais sur la libre circulation des personnes*, UNESCO, 2007
- Catherine Wihtol de Wenden, *Atlas des migrations*, 4^{ème} éd., Autrement, avril 2016 ; *Faut-il ouvrir les frontières ?* 2^{ème} éd., Presses de Sciences Po, 2014 ; *Le droit d' émigrer*, Paris, CNRS Éditions, 2013

Dossiers spéciaux

- « Demander l' asile en France », *Les notes pratiques*, GISTI, mai 2016
- « Les mal-nommés », *Mémoires*, association Primo Levi, mars 2016
- « Migrations, quels effets sur l' économie ? », *Problèmes économiques*, janvier 2016
- « Comprendre les migrations vers l' Europe », *Cartes sur Table*, 19 mai 2015
- « L' immigration en France », *Cahiers français*, N°385, mars-avril 2015
- « Les immigrés en France », *Les Etudes*, La Documentation française, 2014
- « La solidarité européenne en matière de droit d' asile : contraintes et limites », *Questions internationales*, n°78, mars-avril 2016

Articles

- Chronologie : histoire de l' immigration en dates, *vie.publique.fr*, 12 avril 2016
- Communiqué de presse, *Eurostat*, 4 mars 2016
- Migrant, réfugié : quelles différences ?, entretien avec Catherine Wihtol de Wenden, *Journal du CNRS*, 22 septembre 2015
- Migrants et réfugiés : des mots aux frontières bien définies, *Libération*, 28 août 2015
- Migrants, réfugiés, demandeurs d' asile en Europe : les chiffres et les mots, La délicate question du lexique, *France Culture*, 26 août 2015
- Juliette Bénabent, « La France terre d' accueil méfiante », *Télérama*, 23 avril 2014

Rapports

- Haut-Commissariat aux réfugiés des Nations unies, statistiques relatives aux mouvements migratoires en Méditerranée : <http://data.unhcr.org/mediterranean/regional.php>
- Frontières européennes. Défense d' entrer ?, *La Cimade*, 2 juin 2016
- Défenseurs des droits, « Les droits fondamentaux des étrangers en France », 9 mai 2016
- Rapport d' activité 2015, *Office français de protection des réfugiés et des apatrides*
- Rapport d' activité 2015, *France terre d' asile* (FTDA)
- Avis sur la situation à Calais et Grande Synthe, *CNCDH*, 15 Avril 2016
- A guichets fermés, *La Cimade*, mars 2016
- Cris Beauchemin (dir.), Christelle Hamel et Patrick Simon, « Trajectoires et origines, Enquête sur la diversité des populations en France », INED, 2016
- Perspectives des migrations internationales 2015, *OCDE*
- Olivier Kirsch, « Migrations internationales : un enjeu planétaire », Conseil économique, Social et Environnemental (CESE), Avis, N°2015-31, 12 novembre 2015
- L' analyse des flux migratoires entre la France et l' étrangers entre 2006 et 2013, Un accroissement des mobilités, *INSEE Analyses*, n°22, octobre 2015
- Alain Morice, « Chronologie critique des politiques migratoires », 30 janvier 2014
- État des lieux sur l' asile en France et en Europe, *Forum réfugiés*

* Les ouvrages sont classés par ordre alphabétique ; les autres références par ordre chronologique.

Selon ces rapports :

750 millions
de personnes
en situation
de mobilité interne.

250 millions
de migrants dans le monde
en 2014.

1 255 600
personnes ont demandé
l' asile en 2015 dans les États
membres de l' Union
européenne.

1/3 est d' origine syrienne.

206 199 personnes
sont arrivées en Europe
par la mer du 1^{er} janvier
au 5 juin 2016.

35% de ces personnes
sont des enfants.

2 800 disparus
du 1^{er} janvier au 5 juin 2016.

13 000 depuis 2010.

70 000 personnes
ont demandé l' asile
en France en 2015
contre 65 000 en 2014.
Elles étaient **441 000**
en Allemagne.

8,9 % de la population
en France est immigrée
et **6,4 %** de nationalité
étrangère.

Chronologie

- 1957** Le **traité de Rome** introduit le principe de la libre circulation des travailleurs et interdit toute discrimination en fonction de la nationalité.
- 1985** L'**accord de Schengen** vise à supprimer les contrôles des personnes aux frontières intérieures.
- 1990** La **convention de Dublin** établit les critères définissant l'unique Etat responsable du traitement d'une demande d'asile et définit la notion de pays sûr.
- 1992** Le **traité de Maastricht** inscrit au rang de « questions d'intérêt commun » les conditions d'entrée, de circulation et de séjour, ainsi que la lutte contre l'immigration, le séjour et le travail irréguliers des ressortissants des pays tiers sur le territoire des Etats membres.
- 1997** Le **sommet de Tampere des 15 et 16 octobre** définit une politique d'immigration commune.
- 2000** Le **système « Eurodac »** met en place des dispositifs permettant la comparaison des empreintes digitales des demandeurs d'asile.
- 2001** Le **sommet de Laeken** réaffirme la nécessité d'une politique commune en matière d'immigration.
- 2002** Le **sommet européen de Séville** se donne comme objectif principal la lutte contre l'immigration clandestine.
- 2003** Le **règlement Dublin II** remplace la convention de Dublin. Le **sommet européen de Thessalonique** relance le processus d'harmonisation des politiques d'immigration.
- 2004** L'agence **Frontex** pour la gestion de la coopération aux frontières extérieures des Etats membres est créée. Le **programme de La Haye** prévoit l'élaboration sur cinq ans d'une politique commune de l'immigration et de l'asile.
- 2008** La **directive relative aux normes et aux procédures communes applicables dans les Etats membres au retour des ressortissants des pays tiers en séjour irrégulier** ou « directive retour » est adoptée.
- Le « **système européen de surveillance des frontières** » (**Eurosur**) a pour but d'aider les Etats membres à surveiller par satellite la situation à leurs frontières extérieures.
- Le **pacte européen sur l'immigration et l'asile** favorise l'immigration de professionnels hautement qualifiés. Création en 2009 d'une « **carte bleue européenne** ».
- 2010** Le premier **rapport annuel sur l'immigration et l'asile** est publié.
- 2011** Suite aux mouvements de migrations consécutifs aux « révolutions arabes », la Commission fait des **propositions en faveur d'une nouvelle approche de la politique de migration**.
- 2013** Suite à la mort de près de 400 migrants clandestins au large de l'île italienne de Lampedusa, les Etats membres prévoient le renforcement des moyens de Frontex et du bureau européen d'appui en matière d'asile et adopte le nouveau régime d'asile européen commun (RAEC).
- 2015** Suite à la mort de plus de 800 migrants au large de la Sicile, les chefs d'Etat et de gouvernement de l'UE décident, lors du **sommet exceptionnel du 23 avril** de tripler les moyens de l'opération de surveillance Triton (Frontex), de saisir et détruire les embarcations, d'intervenir militairement en Libye contre les réseaux de passeurs et de répartir 5 000 réfugiés syriens sur le territoire européen.

Glossaire

Demandeur d'asile – Personne demandant son admission sur le territoire d'un État en qualité de réfugié et attendant que les autorités compétentes statuent sur sa requête. En cas de décision de rejet, le demandeur débouté doit quitter le territoire de l'État considéré. Il est susceptible de faire l'objet d'une mesure d'expulsion au même titre que tout étranger en situation irrégulière, à moins qu'une autorisation de séjour lui soit accordée pour des raisons humanitaires ou sur un autre fondement. La convention de Genève du 28 juillet 1951 relative au statut des réfugiés est le premier grand texte international à prendre en compte le sort des réfugiés et à en donner la définition. Elle ne crée pas un droit à l'asile. Aucune de ses stipulations n'oblige un État à accorder l'asile à l'étranger qui le sollicite. L'obligation qu'elle lui impose est de ne pas refouler l'intéressé vers « les frontières des territoires où sa vie ou sa liberté est menacée ».

Migrant – Au niveau international, il n'existe pas de définition universellement acceptée du terme « migrant ». Selon la définition de l'ONU, le migrant est une personne née dans un pays et qui vit dans un autre pays. C'est une catégorie générale à laquelle appartiennent notamment les réfugiés, mais aussi les étudiants étrangers ou les travailleurs venus d'autres pays, par exemple.

Réfugié – Toute personne qui, craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut, ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays. Ou qui, si elle n'a pas de nationalité et se trouve hors du pays dans lequel elle avait sa résidence habituelle, ne peut, ou, en raison de ladite crainte, ne veut y retourner. Peut aussi inclure les personnes déplacées à l'intérieur du pays dans des circonstances similaires, désignées comme réfugiées par le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR).

Sources :

<http://www.unesco.org/> : glossaire

<https://lejournale.cnrs.fr/> : Migrant, réfugié quelles différences, 22/09/15

<http://www.iom.int/fr/> : termes clés de la migration